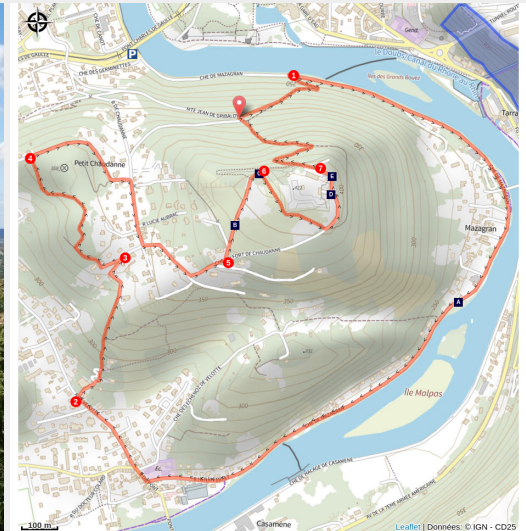


Fort de Chaudanne

Grand Besançon



Vue de Besançon depuis le Fort de Chaudanne (© Grand Besançon Métropole)



Ce parcours très varié vous emmène au sommet de la colline et de son fort. Panorama à découvrir, et traversée de pelouse calcaire et de sous-bois.

Cet itinéraire commence par un cheminement plat au bord du Doubs, puis vous emmènera sur la colline de Chaudanne, à la découverte du fort de Chaudanne, sur un itinéraire tout en relance, dans une succession de montées et descentes. Vous profiterez de très beaux panoramas sur la vieille ville et la Citadelle depuis le fort, et sillonnerez de petits sentiers monotrace au milieu d'un patrimoine naturel et historique exceptionnel.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.1 km

Dénivelé positif : 225 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

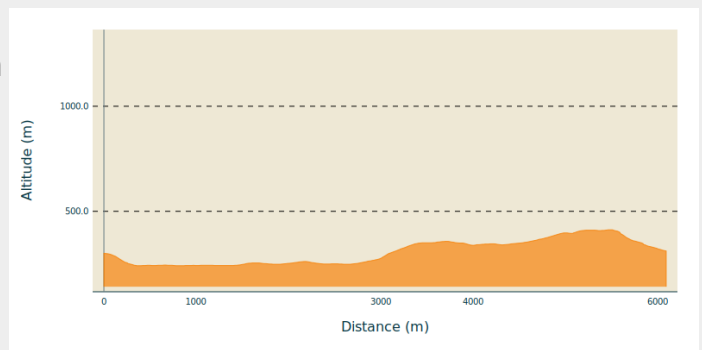
Départ : Chemin de Mazagran, Besançon

Arrivée : Chemin de Mazagran, Besançon

Balisage :  PR

Communes : 1. Besançon

Profil altimétrique



Altitude min 241 m Altitude max 412 m

1. Suivez le chemin de Mazagran puis la rue Henri Fertet en direction de **Velotte**. Tournez à droite sur la rue de Velotte.
2. Prenez le chemin des Deux Lys à droite qui vous emmène sur les hauteurs.
3. À la fourche, prenez à gauche.
4. À la descente des escaliers, prenez la rue du Petit Chaudanne à droite puis, rejoignez le chemin du Fort de Chaudanne.
5. Quittez le chemin pour rejoindre le point de vue à 200 mètres à gauche en passant par la pelouse calcaire.
6. Quittez le point de vue et revenez sur le chemin du Fort de Chaudanne en le longeant par le sud.
7. Après avoir profité du belvédère sur la vieille ville, redescendez à travers la forêt vers le point de départ.

Sur votre route...



Le Doubs (A)
Belvédère (C)
Point de vue du Fort de Chaudanne
(E)

 Pelouse sèche de Chaudanne (B)
Fort de Chaudanne (D)

Toutes les informations pratiques

niveau 2

Recommandations

En tant que sportif, vous êtes toutes et tous « amoureux » de la nature et, par conséquent, sensibles à la protection de l'Environnement.

Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout sur les milieux sensibles : dunes, marais...).

Pensez aux autres, à la sérénité de la nature. Vous n'êtes pas les seuls à fréquenter les chemins : soyez tolérants avec les piétons, vététistes, cavaliers... Apprenez à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, pour comprendre pourquoi il convient de les préserver.

Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle.

Ne faites pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).

Ne dégradez ni les cultures, ni les plantations et ne dérangez pas les animaux domestiques ou troupeaux. Les agriculteurs ont la gentillesse de vous laisser passer dans leurs pâtures : derrière vous, refermez toujours clôtures et barrières. Tenez les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.

Ne consommez pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.

En période de chasse, renseignez-vous auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.

Informez-vous des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux : les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits.

Comment venir ?

Transports

Accès par le tramway de Besançon via les lignes 1 et 2 (station Polygone).
Accès en bus via les lignes 9 et 24 du réseau Ginko.

Accès routier

À Besançon, prendre la direction du centre-ville pour trouver le Quai Henri Bugnet, puis le Chemin de Mazagran.

Parking conseillé

Parking Quai Bugnet, Besançon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

Taragnoz

Période de sensibilité :

Falaises de Rivotte à la Grotte Saint-Léonard

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office du tourisme et des congrès du Grand Besançon

52 Grande Rue, 25000 Besançon

info@besancon-tourisme.com

Tel : +33 (0)3 81 80 92 55

<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>



Sur votre route...



Le Doubs (A)

Le Doubs, rivière franco-suisse, prend sa source à 942 m d'altitude à Mouthe et donne son nom au département. Lunatique et versatile dans sa première jeunesse comme tout au long de son parcours de 430 km, le Doubs a été baptisé « dubius » par Jules César, en raison de son tempérament indécis.

Crédit : © Ville de Besançon



Pelouse sèche de Chaudanne (B)

La pelouse sèche de Chaudanne évolue sur un sol pauvre en éléments nutritifs. Elle est constituée d'une végétation rase, le plus souvent d'herbes. On y trouve plusieurs espèces comme la laîche, l'aubépine ou l'ophrys mouche.

Crédit : © Grand Besançon Métropole



Belvédère (C)

En haut de la pelouse sèche, un premier point de vue permet d'admirer le centre-ville de Besançon.

Crédit : © Grand Besançon Métropole



Fort de Chaudanne (D)

Après le blocus de 1814 et la tentative de coup de force de l'armée autrichienne sur la « lunette de Chaudanne », les militaires renforcent la défense de la ville en construisant de 1841 à 1845 un véritable fort sur le mont Chaudanne.

Crédit : © Ville de Besançon



Point de vue du Fort de Chaudanne (E)

Ce point de vue offre un panorama sur la vieille ville et la citadelle.

Crédit : © Ville de Besançon